

**Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-LETTRE-000210-20130419

Date de publication : 19/04/2013

Lettre Type / Modèle

LETTRE - TVA - Dénonciation de l'option pour le régime de consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées par le redevable du groupe

Je soussigné (nom, prénom) agissant en qualité de (qualité) de la société (désignation) dont le siège social est à (ville, adresse), déclare que cette société cesse de se constituer seule redevable de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des taxes, contributions et redevances déclarées sur l'annexe à la déclaration prévue au 2 de l'[article 287 du code général des impôts \(CGI\)](#), dues par le groupe qu'elle a formé avec les sociétés qui figurent sur la liste ci-jointe, conformément aux dispositions de l'[article 1693 ter du CGI](#), à compter du (date d'ouverture du premier exercice comptable que vise la dénonciation).

Chaque assujetti ayant fait partie du groupe devient à nouveau redevable de la TVA et des taxes assimilées liquidées sur ses propres opérations à compter de cette date.

Fait à..., le...

Le (qualité)

(signature)

(nom, prénom)

Commentaire renvoyant à ce document :

[TVA - Régimes d'imposition et obligations déclaratives et comptables - Obligations et formalités déclaratives - Déclaration des opérations réalisées et paiement de l'impôt - Consolidation au sein d'un groupe du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée et des taxes assimilées](#)